

Compte-rendu des 11^{èmes} rencontres des MLC¹

Sommaire

Introduction (page 2)

Vendredi : 14h/19h à Bayonne :

FAQ participative pour les nouveaux entrants (page 4)

Samedi : 9h15 - 10h00 :

En préambule, présentation par le groupe animation méthodes de ses travaux (page4)

A 10h : commence une « plénière » : « A partir du manifeste et ensuite... » (page 5)

De 11h - 12h30 :

Travail d'atelier (page 5)

14h :

Plénière de restitution des ateliers (page 6)

15h30 :

Plénière juridique (page 7)

18h00 :

Plénière : Pour quoi deux réseaux ? (page 8)

Dimanche :

8h30 Plénière : Point sur la gouvernance / le fonctionnement du réseau (page 12)

D'abord : présentation d'Eco-Ethique.

10h15 - 10h30 : Quelques idées pour les douzièmes rencontres (page 13)

Annexes :

- 1. Programme des 11^{èmes} rencontres (page 15)
- 2. Contribution de Marie (page 17)
- 3. Contribution d'Amans (page 19)
- 4. Liste des critères Réseau MLC énoncés par Philippe (page 21)
- 5. Manifeste des MLC (page 22)
- 6. Interventions proposées par Ecosol (page 24)

¹ Je prends l'initiative d'un CR sans avoir eu de mandat, mais après en avoir parlé à plusieurs participants. Qui suis-je ? J'ai adhéré à Agir pour le Vivant dès le lancement de la monnaie Abeille à Villeneuve sur Lot, mais j'habitais alors à Paris. J'ai participé à plusieurs rencontres précédentes à Montreuil (93), aux Assises des MLC à Villeneuve sur Lot (47) à une rencontre à Libourne (33). Habitant désormais Villeneuve-sur-Lot, j'ai fait acte de candidature pour entrer au CA d'Agir et à ce titre ai participé à la rencontre avec la première mairie du 47, conventionnée pour utiliser des Abeille. J'ai bénéficié d'un co-voiturage avec les Lenoble pour participer à la rencontre de Bidart. J'ai participé à l'issue des rencontres, à une réunion avec les organisateurs des prochaines rencontres (en Novembre prochain) dans le pays de Retz où l'on échange des « Retz'l ». Je demande par avance l'indulgence des lecteurs, surtout des participants à la rencontre : ne connaissant pas les noms, j'ai noté à chaque fois que j'ai pu la monnaie dont les intervenants se réclamaient. De plus j'enfonce peut-être des portes ouvertes en découvrant des choses et des événements que beaucoup connaissent mais qu'il m'a paru utile de rappeler même en annexe.

Introduction

Le programme des 11èmes rencontres (cf. annexe 1), élaboré par nos hôtes basques de l'Eusko, après concertation avec « le réseau rencontres » (rassemblant les initiateurs de monnaies locales ayant accueilli les dix rencontres précédentes), a été diffusé sur le site (<http://monnaie-locale-complementaire.net/>).

La contribution de Marie² sur le réseau MLC (cf. annexe 2), soulignait bien les enjeux que confirme la lecture du programme de ces 11^{ème} rencontres. Amans³ propose lui aussi un texte listant une série d'outils mobilisables devant faciliter la représentation et l'organisation du réseau (cf. annexe 3)

Certains de ces enjeux sont classiques mais importants, comme le partage et la mutualisation des expériences (à l'intention des monnaies en création), les questions de fonds posées par la mise en pratique du Manifeste des MLC adopté aux assises nationales⁴ en 2013 ou la gouvernance du réseau des MLC. Un point particulier porte sur la convergence du réseau des MLC et du réseau SOL.

Plusieurs outils informatiques ont été utilisés pour la préparation de ces rencontres (dont un questionnaire diffusé dans les démarches d'inscription), laissent entendre que le déroulement des 11èmes rencontres pouvaient être le lieu d'une mutualisation d'outils (informatique mais aussi d'animation).

Les six nouvelles monnaies accueillies sont :

- La Gonette , à Lyon, qui verra ses billets circuler en Novembre prochain dans la métropole Lyonnaise et le département du Rhône
- Le Kwak Lagwiyann dont la mise en circulation est prévue le 1^{er} janvier 2016 en Guyane
- La Normaille dans le bassin de vie Caennais et le Calvados. Sa date de mise en circulation n'est pas encore connue ; elle est dans le réseau depuis mars 2015
- Le Pays de Lorient figure lui aussi dans le réseau depuis le 28 mars 2015. Sa monnaie n'a pas encore de nom et sera mise en circulation « quand cela sera prêt »
- Ostréa est le nom de la monnaie inscrite dans le réseau depuis le 1^{er} janvier 2015 pour le Bassin d'Arcachon (33). On prévoit sa mise en circulation en février 2016.
- Un projet a démarré dans la région de Poitiers (86) en octobre 2014 : ni le nom ni le moment de la mise en circulation de la monnaie n'ont été définis ; ce projet a été inscrit dans le réseau le 1^{er} février 2015.

Une question légitime se pose sur les critères (cf. annexe 4) qui permettent à une monnaie d'entrer dans le réseau des MLC. En fait, **actuellement**, il suffit qu'elle renvoie le formulaire suivant :

<http://monnaie-locale-complementaire.net/formulaire/>

² Marie-Christine Baudin est co-fondatrice de la « Luciole » (07) et organisatrice des premières rencontres de MLC en Ardèche ; elle n'a pas pu participer à la préparation ni au déroulement des 11èmes rencontres mais a envoyé une contribution (cf. annexe 2)

³ Amans participe à la Maillette de Rance³ (22) qui circule depuis Mai 2014 et figure dans le réseau depuis Juin 2014.

⁴ A Villeneuve sur lot en Juin 2013. Cf annexe 5

Formulaire

En remplissant, ce formulaire, vous permettez à des personnes intéressées par les MLC dans votre territoire de prendre connaissance de votre projet. Pensez à joindre un visuel. Le mail du « relais » est abonné automatiquement à la liste de diffusion [relais]

- **Nom** de la monnaie :
- **Bassin de vie** :
- Département :
- Début du projet :
- **Mise en circulation** :
- Moyen d'échange (obligatoire) :
- Evaluation :
- **Fonte**:
- Association porteuse :
- **But** du projet :
- Mécanisme de recouvrement des coûts :
- Site :
- Contact :
- **Relais** :
- Mail du relais :

L'inscription d'une nouvelle monnaie sur le site des « monnaies locales complémentaires » et sur la carte des MLC de l'hexagone, est de la responsabilité de l'administrateur du réseau qui ne sélectionne pas mais réagit après un contact qu'il préfère convivial avec les initiateurs sur la base du formulaire transmis.

Vendredi 22 de « 14h00-19h00 : à Bayonne,

FAQ participative pour les nouveaux entrants

Le Vendredi 22 mai après midi un accueil des divers projets de monnaies était organisé de « **14h00-19h00 : à Bayonne**, (FAQ participative pour les nouveaux entrants sur des questions concrètes : échanges ouverts et mutualisation des expériences) ». Je n'y étais pas mais à entendre les questions posées le samedi, il semble que le plein d'info n'ait pas été fait à cette occasion ; mais il est vrai qu'aucune rencontre ne permet de répondre aux questions contingentes qui se posent dans des contextes humains et géographiques particuliers.

Samedi 9h15-10h00 : En préambule, présentation par le groupe animation méthodes de ses travaux.

Le samedi 23 matin nous sommes accueillis sur le site de **la technopole « Izarbel » à Bidart...** par un petit déjeuner et entrons rapidement dans un amphi pour démarrer les travaux.

La matinée débute par une présentation des résultats du questionnaire adressé aux personnes qui s'inscrivaient aux 11èmes rencontres. Les résultats de ce questionnaire ne sont pas disponibles actuellement sur le site.

A suivi une présentation du groupe Anim constitué sur des principes définis à Dinan⁵ : respirer, parler à tous, écouter tout, parler en son nom, on peut appeler le silence... Ce groupe réfléchit à l'animation des rencontres.

L'ensemble des participants étant arrivé, Dante propose un tour de table. Une caméra de la DRH Coop 93 entre en œuvre (elle prépare un film grand public sur les monnaies locales).

A 10h commence une « plénière » : « A partir du manifeste et ensuite... »

Dante, **coprésident de l'Eusko**, siège au centre et donne la parole.

Dès le départ, plusieurs personnes interviennent pour dire le projet de la monnaie locale qu'ils représentent, leur intérêt pour le réseau des MLC et « ce qui fait sens » dans ce réseau. On évoque l'intérêt d'une représentation commune de l'ensemble des monnaies (MLC et SOL), le risque de récupération des MLC par les collectivités locales ou les banques, après le vote de la loi sur l'économie sociale et solidaire qui les reconnaît.

Annie (**MLC La Mesure à Romans-26**) rappelle que seules 15 monnaies ont signé officiellement le Manifeste adopté à Villeneuve aux Assises Nationales de 2013 (**cf. annexe 5**). Elle demande la projection du texte du Manifeste sur écran et sa relecture en commun.

Suit un premier débat sur le rapport des MLC avec les collectivités locales : certains veulent créer leur monnaie, d'autres soutiennent les monnaies citoyennes, certaines acceptent même l'usage de la MLC dans les services municipaux. Le Manifeste déclare vouloir « favoriser le partenariat local sur les territoires et invitent les collectivités territoriales à les rejoindre et à **accompagner** cette démarche de transition dans le cadre des orientations annoncées dans le manifeste ». Plusieurs témoignages indiquent que les MLC se sont créées de manière citoyenne sans soutien des CT. Celui-ci est parfois venu après. L'évocation d'un partenariat conclu récemment avec une collectivité locale

⁵ Il s'agit d'une initiative proposée lors des huitièmes rencontres qui se sont déroulées les 1, 2 et 3 novembre 2013 à Dinan

du Lot et Garonne⁶ montre que ce partenariat n'est pas à sens unique.

Un second débat porte sur la parité avec l'Euro et la monnaie temps (prônée par Bernard Liétard) capacité de dédoublement des MLC. Michel (MLC La Mesure à Romans-26) apporte une réponse immédiate à cette question : on dépose le Fonds de Garantie dans une banque. Il signale l'ambiguïté de ce procédé : ne vaudrait-il pas mieux ne pas déléguer la destination de cet argent « mis de côté » et choisir directement les investissements à faire ? Il signale que les monnaies temps existent mais que ce ne sont pas des MLC et que ce n'est pas dans le sujet. Du coup on fait une brève incursion dans les systèmes d'échanges locaux qui ne sont pas non plus des MLC. On évoque l'ACPR...

Le besoin de savoir quand les sujets prévus seront traités dans le programme incite Dante à rappeler l'ordre du jour des rencontres.

Michel (MLC La Mesure à Romans-26) propose de discuter de la manière dont le Manifeste est mis en pratique dans les deux réseaux (MLC et Sol). Il rappelle que depuis trois ans les nouveaux projets remplissent des formulaires. Mais il demande ce qu'on doit faire des projets comme celui d'une monnaie naturaliste, d'une monnaie régionale, ou de monnaies exclusivement électroniques. Il faut revenir aux valeurs du Manifeste et voir comment elles se déclinent concrètement. Il propose que ce soit le travail du temps passé en atelier.

Philippe (MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47) regrette qu'on semble partir dans « tous les sens ». Certains projets ne sont pas contre le Manifeste et comprennent qu'il faille le signer. Mais en pratique ? Il propose les critères d'une monnaie locale complémentaire tels que conçus depuis le départ pour le lancement de la première monnaie « L'Abeille » (janvier 2010) et celui du réseau des MLC (cf. annexe 4), pour que les ateliers explorent les divers aspects : démarche d'expérimentation citoyenne (une monnaie doit être accessible à tous mais ne prétend pas être adoptée par tous les citoyens) ; la monnaie papier ; la fonte ; institutionnalisation et présence dans le réseau des MLC est-ce compatible ?

Un échange confus évoque successivement l'ouverture nécessaire du Manifeste à l'innovation, le besoin de critères de définition d'une MLC, la coordination nécessaires entre les monnaies pour « contrer ceux qui nous attaquent », la nécessaire précision à apporter sur la manière de mettre en œuvre le Manifeste sans pour autant le détailler davantage, l'intérêt d'un comité d'agrément.

Pour finir on inscrit au tableau les questions qui seront traitées dans les ateliers (les mêmes questions pour tous les ateliers): Quels critères pour reconnaître une MLC ? Faut-il un comité d'Agrément ? Monnaie seulement électronique ? Monnaie papier ? Fonte ou absence d'intérêt ? Quel territoire pour une MLC ? Quels types de porteurs pour une monnaie locale (commune, commerçants, citoyens, Institutions) ? Monnaie qui ne serait pas citoyenne ? Nécessité de coopérer avec les autres monnaies ?

De 11h à 12h30 : Travail d'atelier

Dans l'atelier où j'étais nous étions 25, le temps de parole est défini au départ (pour que tous puissent exprimer un point de vue sur toutes les questions ou sur celles qui lui tiennent le plus à cœur, tout en laissant ensuite un temps de débat). La règle du jeu est respectée. La parole circule vite. Les points de vue sont parfois opposés sans générer de débats ; la synthèse est difficile, car tous les sujets sont abordés. Pour ma part j'interviens sur deux questions : la première est la manière dont chaque monnaie locale devrait générer par des initiatives concrètes une démarche d'éducation populaire à

⁶ Blanquefort sur Briolance 47500, s'est enquis auprès des services départementaux des finances de la légalité d'accepter que les usagers des services de la commune utilisent l'Abeille pour payer certains services communaux. Sur la foi de la réponse obtenue, une convention lie la commune et Agir pour mettre en œuvre ce partenariat local.

partir de la monnaie, avec les prestataires et les utilisateurs : l'utilisation personnelle d'une monnaie dans un territoire ne suffit pas pour générer une appropriation citoyenne collective des enjeux d'une Monnaie locale complémentaire ; la seconde pour plaider en faveur de la fonte⁷ qui est justement l'un des thèmes de ce débat local collectif à promouvoir, et souligner qu'il vaut mieux y réfléchir avant de lancer la monnaie, car il serait difficile d'instaurer la fonte une fois la monnaie mise en circulation.

Quelques interventions saillantes : celle de Jean-Paul Pla qui d'emblée répond précisément aux questions : il est pour la fonte ; pour que la monnaie soit un outil d'éducation populaire ; qu'elle soit obligatoirement une monnaie papier au départ pouvant éventuellement évoluer vers une monnaie électronique au bout d'un certain temps d'apprentissage (pour les échanges entre prestataires par exemple, ou au dessus d'un certain seuil) ; la signature du Manifeste est nécessaire pour appartenir au réseau des MLC ; le territoire de circulation de la monnaie doit être limité pour permettre de vrais échanges ; mais il ne plaide pas pour que l'on restreigne l'accès au réseau. Plus tard, sur la question du comité d'agrément, il indiquera que les rencontres nationales qui ont lieu deux fois par an, sont l'occasion de constater l'entrée des nouveaux projets dans le réseau : ce n'est pas un petit groupe qui doit se prononcer, mais l'assemblée des MLC. Il plaide enfin pour que les nouveaux projets de monnaies soient d'abord « accueillis » avant d'adhérer, sans nécessité d'adhérer tout de suite : la nature militante du réseau doit être perçue clairement, avant l'acte d'adhésion. Il parle de son expérience au « Sol Violette » à Toulouse, insistant sur le fait que « rester une monnaie citoyenne est un combat de tous les jours, et que cela nécessite de travailler avec les citoyens ».

Certains considèrent que la Fonte et la Reconversion sont des éléments importants, mais qui doivent être laissés à l'appréciation des porteurs de monnaies locales : cela ne doit pas entrer dans les critères. D'autres parlent de la concordance nécessaire de la charte d'une MLC et le Manifeste des MLC. Le « bassin de vie » semble emporter l'adhésion de ceux qui s'expriment un avis sur le territoire. Certains restent attachés au côté informel du réseau qui ne doit en tous cas pas être institutionnalisé. Avec des nuances d'autres, plaident pour un cadre minimum garantissant les échanges et le partage d'expériences. D'autres parlent de démarches progressives tout n'étant pas acquis au départ mais pouvant l'être en chemin. Le « Comité d'Agrément » n'a guère de défenseur, mettant en avant le fait que l'agrément est aussi une manière d'exclure ; mais en même temps l'image des règles du jeu d'un sport semblent évidente : « quand on joue au foot, on n'applique pas les règles du rugby ». Certains insistent sur le fait que la circulation d'une monnaie citoyenne n'est pas « une finalité en soi » mais un outil pour permettre une prise de conscience.

14h : Plénière de restitution des ateliers

Quatre rapporteurs vont s'exprimer. Les propositions qui sortiront de cette restitution sont également variées : une première idée insiste sur le fait que « l'image du réseau MLC » ne doit pas être « déformée » par les membres auprès de médias. L'importance de la signature du Manifeste des MLC est réaffirmée, comme la nécessité d'une phase d'accueil. Certains plaident pour dissocier l'initiateur d'une MLC de ceux qui en assurent la gestion : est rappelé le fait que pour que cela fonctionne il faut à la fois des citoyens et des entreprises, mais pourquoi pas des collectivités locales. Si une monnaie est initiée par une collectivité peut-elle faire partie du réseau des MLC : le caractère citoyen est alors réaffirmé.

D'autres propositions visent à structurer davantage le réseau en « groupes de travail », notamment pour la communication interne (journal des MLC), pour l'animation du

⁷ Sur ce thème dont la mise en pratique est rebutante parce que chronophage, Montpellier qui n'emploie pas de salarié, nous indique qu'il dispose d'un outil mutualisable pour gérer la fonte de manière automatique : Guillaume (MLC La Graine-Montpellier-34) peut en dire plus !

réseau, pour les méthodes d'animation, pour les aspects juridiques. Logiquement se pose ensuite la question d'un ou deux permanent(s) du réseau. Les responsables des groupes devraient rassembler les productions des MLC. Dans chaque groupe l'idée d'un tirage au sort pour désigner parmi les volontaires le responsable et le suppléant est proposée.

D'autres pensent que le réseau peut fonctionner sans salariés, mais il faut s'assurer que dans le réseau, par la rédaction d'une charte locale et de la signature du Manifeste, il n'existe pas de gens qui pensent différemment (!). Certains ont souligné que la monnaie électronique échappe à la dimension humaine.

Dans un autre groupe on constate la grande hétérogénéité de ces 11èmes rencontres et la nécessité de repréciser les choses (Manifeste, papier d'abord, « quelle différence avec l'euro si pas de fonte ? », insister sur le caractère d'expérimentation citoyenne, accepter la collectivité territoriale en appui, démarche d'éducation populaire). Une image est proposée par un atelier : distinguer deux disques concentriques reliés par les rayons. Dans le disque central on trouvera le Manifeste et diverses manières de le mettre en pratique (le papier serait au centre, mais la fonte pourrait être un rayon) : resterait à définir ce qu'on met dans le disque dur et dans les rayons. Pour le réseau des MLC c'est bien avancé, en est-il de même dans le réseau Sol ?

15h30 : Plénière juridique

Philippe (MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47) évoque la convention signée récemment avec la Commune de Blanquefort sur Briolance (47500) dont Madame le Maire s'est enquis auprès des services départementaux des finances de la légalité d'accepter l'utilisation de l'Abeille pour le paiement de certains services communaux. Sur la foi de la réponse positive obtenue, une convention lie [Mp1]désormais la commune et Agir qui gère l'Abeille pour mettre en œuvre ce partenariat local : la question de la fonte est incluse dans la cotisation, la commune devenant membre de l'association comme tout prestataire acceptant l'Abeille. Il n'y a pas de régie **spécifique** en Abeille. Comme toujours le régisseur est engagé sur ses propres deniers.

Quelqu'un souligne que Boulogne a également reçu de Bercy le feu vert pour sa monnaie, Nantes également avec un projet de monnaie interentreprises. A noter que le contrôle des modalités des échanges monétaires et financier est assuré par l'ACPR⁸ (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Après ces premiers échanges plusieurs questions sont posées : une MLC doit être ni liquide ni fongible et à cette condition, elle pourrait être utilisée sur tout l'hexagone ? Quel contrôle exerce l'ACPR ? Les billets à ordre sont-ils une monnaie ? Les billets au porteur ? La question du dédoublement (constitution d'un fonds de réserve en euros équivalent au montant de la Monnaie Locale en circulation) ; ce fonds déposé dans une banque garantit le remboursement éventuel de la ML. Mais la Banque⁹ utilise cette réserve pour accorder des prêts. Ne pourrait-on pas imaginer que l'on place cet argent directement dans un organisme de notre choix (Terre de liens par exemple), ou même que l'on gère directement ce fonds plutôt que d'en déléguer la gestion à une banque ?

A Toulouse, l'argent est placé sous le contrôle attentif des usagers du Sol Violette. Les salariés de collectivités peuvent recevoir une partie de leur salaire en MLC (avec un plafond de 1000 Sol), à condition qu'ils soient volontaires.

⁸ L'Autorité de contrôle prudentiel (ACPR) est une autorité administrative indépendante, créée par la fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance, en particulier la Commission bancaire et l'Autorité de contrôle des assurances (ACAM). Elle veille à la préservation de la stabilité du système financier et à la protection des clients, assurés, adhérents et bénéficiaires des personnes soumises à son contrôle. Ses missions sont définies dans le code monétaire et financier. C'est elle qui veille sur les monnaies locales.

⁹ A ce propos il est cité un ouvrage produit par ATTAC : « le livre noir des banques »

L'idéal serait de pouvoir utiliser directement ce fonds de réserve de manière citoyenne (pas par la NEF mais par nous-mêmes). Par exemple en pratiquant des prêts à 0% d'intérêt, prenant le risque collectivement de mutualiser la dette non recouvrée.

Les **Accords de Bâle III** publiés le 16 décembre 2010 sont des propositions de [réglementation bancaire](#). La réforme Bâle III fait partie des initiatives prises pour renforcer le système financier à la suite de la [crise financière de 2007](#) (« [Crise des subprimes](#) »), sous l'impulsion du FSB ([Financial Stability Board](#)) et du [G20](#), pour [garantir un niveau minimum de capitaux propres, afin d'assurer la solidité financière](#) des banques. Elle part du constat que la sévérité de la crise s'explique en grande partie par la croissance excessive des bilans et la qualité des [bilans](#) bancaires (via, par exemple, les [produits dérivés](#)), tandis que dans le même temps le niveau et la qualité des [fonds propres](#) destinés à couvrir les risques se dégradent. En outre, de nombreuses institutions ne disposaient pas non plus de réserves suffisantes pour faire face à une [crise de liquidité](#). Dans ce contexte, le [système bancaire](#) s'est révélé incapable d'absorber les pertes intervenues d'abord sur les produits structurés de [titrisation](#) et d'assumer ensuite la ré-intermédiation d'une partie des expositions de hors-bilan. Au pire de la crise, les incertitudes pesant sur la qualité des bilans, la [solvabilité](#) des banques et les risques liés à leur interdépendance (le défaut d'une institution pouvant entraîner celui d'une autre) ont provoqué une crise de défiance et de liquidité généralisée.

Compte tenu du rôle du [système financier](#) dans le financement de l'[économie réelle](#), du caractère international des institutions financières et du coût final supporté par les [États](#) via notamment les plans de soutien public, une intervention coordonnée des régulateurs internationaux est alors apparue légitime.

Source Wikipédia

Philippe ([MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47](#)) indique que l'existence d'un fonds de garantie est sécurisante à condition de ne pas s'en servir pour faire du crédit. Daniel indique alors qu'il ne s'agit pas nécessairement de crédit mais d'investissement (la Nouvelle Economie Fraternelle¹⁰ fait seulement du crédit mutuel, c'est -à-dire qu'elle ne prête que l'argent qu'on lui a confié ; même si elle [doit](#) évoluer prochainement [vers un statut bancaire plus élargi](#)).

Un représentant de la Graine (Montpellier) fait remarquer qu'il y a sûrement un vrai besoin de formation dans le réseau sur toutes ces questions (fonds de réserve, micro-crédit). Comprendre les mécanismes est un préalable à un travail d'éducation populaire (banque, risque, titre, financiarisation de l'économie). Mais c'est un sujet controversé. Dans le même ordre d'idées, quelqu'un demande quels sont les textes juridiques de référence des MLC ?

Philippe ([MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47](#)) explique qu'il n'y a pas urgence à utiliser directement le fonds de réserve si on fait confiance à la NEF : c'est le seul endroit où on peut savoir à quoi sert notre argent. Certains pratiquent le capital risque (comme le CREDAL en Belgique, ainsi qu'ERIKOA au Pays basque).

18h00 Plénière : Pourquoi deux réseaux ?

Andréa qui vient du Sol Violette et est actuellement animatrice de la Coopérative ECOSOL ; elle introduit le débat en demandant aux monnaies Sol présentes de se présenter :

Galléco (Redon : 35-22-29) ; Rhône Alpes (stratégie d'articulation avec les autres systèmes d'échange – SEL, Accorderie, monnaie temps- ; le Sol de Cahors dont la représentante cite Frédéric Bosquet – un ancien animateur du Sol Violette – qui parle de réseau horizontal pour les MLC et de réseau vertical pour les SOL , plus ouvert sur le national voir l'international ; le Sol Violette (Toulouse) a le même représentant au réseau des MLC et du réseau SOL. ; il insiste sur la réappropriation citoyenne de la monnaie ; J-P Pla indique qu'il a été pendant 4 ans actif du Sol Violette : il a travaillé avec

¹⁰ Creuset de réflexion et d'expérimentation autour du rôle de l'argent dans la Société, l'Association NEF favorise l'entraide économique et la créativité sociale grâce au dons qu'elle reçoit. Elle vient de créer un fonds de dotation : « Germes d'économie fraternelle »

Frédéric Bosquet qui venait du Sol National et signale la découverte bénéfique du réseau des MLC qui portait la force éthique citoyenne, alors que le réseau SOL apportait des outils.

Andréa présente le travail qu'elle fait à la coopérative EcoSol

Andréa indique que sept monnaies SOL sur dix sont présentes ; deux autres sont en Alsace (Radis et Autrement), une autre à Boulogne (Bou'sol) qui adhère aux deux réseaux. Parmi ces monnaies Sol deux proviennent des collectivités territoriales (Ville de Toulouse et Conseil départemental d'Ile et Vilaine). Andréa présente la coopérative ECOSOL d'activité et d'emploi dont sont membres : Chèques déjeuner, Crédit Coopératif et Macif. L'Eusko pense y rentrer. La prochaine AG est prévue le 23 juin à Grenoble. Elle cite les actions dans lesquelles est impliquée ECOSOL : chantiers d'achats groupés – cartes - ; Grenoble Monnaie affectée du CCAS ; projet de formation sur la monnaie citoyenne (prochaines prestations : Poitiers et Rouen) ; action de sensibilisation (Roue ; ATTAC à Gourdon ; participation déjà ancienne aux rencontres du réseau des MLC ; organisation de rencontres de CT à Toulouse, en 35, à Nantes et à Montreuil ; contact avec France- Active , avec le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), avec ENERCOP (fournisseur d'électricité verte), une Chambre de Commerce ; présence dans le pacte de la Transition et le collectif correspondant ; prospective en cours ; travail sur la question du Fonds de Garantie ; modernisation du site internet ; échanges (savoir, agir, outils de libre accès – Créative Commons – Un AG est aussi prévue le 10 Juillet (Midi-Pyrénées/PACA/Roue) avec Jérôme Blanc et Marie Fare qui ont engagé un travail sur le Bien Vivir.)

Note : la coopérative EcoSol qui a bénéficié d'une participation de ses membres est engagée dans une logique d'appui aux monnaies locales en proposant des outils et services payants ; en effet, les membres (Chèque Déjeuner, Macif, Crédit Mutuel) ne remettront pas au pot si un équilibre n'est pas trouvé pour financer le fonctionnement (cf. annexe 5 : les activités proposées).

Plusieurs questions sont alors exprimées :

Quels sont les critères pour entrer au réseau Sol ? Quelle différence avec l'ancien REAS ? Quelles sont les motivations des MLC qui adhèrent au réseau SOL ? Depuis quand cela existe et qui finance ? Si l'on évoque le mouvement SOL, qu'est-ce qu'il n'y a pas dans le réseau SOL ?

Andréa a travaillé avec le Sol Violette depuis 2011 ; les critères du réseau SOL sont la charte et les statuts ; monnaie qui fonctionne de manière collégiale ; le REAS disparaît en 2002 mais ne s'intéresse pas seulement à la monnaie, mais aussi au réseau réciproque d'échange de savoirs.

Le mouvement Sol s'ouvre sur d'autres monnaies ou outils. Après Libourne, la coopérative ECOSOL a financé le poste 49500 € par an.

Patrick Viveret, Président de la Coopérative Ecosol est interpellé pour donner son avis sur les différences entre SOL et MLC. Il replace la question dans une dynamique historique. Au départ les monnaies locales semblaient être une idée d'extra-terrestre. Un projet a été soumis au programme européen Equal. Les éléments originels se sont révélés contre-productifs (Chèque-déjeuner). La logique trop descendante ne nous satisfaisait pas et le débat a généré une réorientation. Il se déclare complètement ouvert sur les MLC, mais aussi aux acteurs des autres systèmes d'échange. Dans le débat actuel, l'essentiel est de savoir ce qu'on met au centre du disque (citoyenneté, monnaie, fiscalité, spéculation, papier ou non...)

Philippe (MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47) insiste sur cette question des bases

communes : il rappelle qu'à Nanterre en 2008, l'option de la carte **électronique** avait provoqué la volonté de partir de manière indépendante avec une monnaie papier pour l'Abeille. Aujourd'hui pourquoi deux réseaux ? Pourquoi pas faire cause commune ? Sol a plus de souplesse dans son fonctionnement. On se trouve ici dans les 11èmes rencontres des monnaies locales mises en œuvre telles que nous les avons conçues ; mais on accueille aussi les monnaies SOL. Une MLC peut adhérer aux deux réseaux ! Il y a des différences, mais on peut définir ce qu'on peut faire ensemble.

Quelqu'un insiste sur le vrai besoin de coopérer pour des raisons d'efficacité.

Michel (**MLC La Mesure à Romans-26**) signale que ce débat est récurrent. Le réseau des MLC n'est pas fermé et pratique aussi l'esprit d'ouverture. Le long inventaire proposé par Andréa montre qu'il existe une formidable boîte à outils et qu'il serait absurde d'entrer en concurrence. Ce matin on n'a parlé dans le réseau MLC que de valeurs mais l'âme et l'outil peuvent être complémentaires. Dire que nous allons nous donner des moyens financiers, c'est aussi entrer dans le « monde des moyens financiers » que justement nous rejetons. Il faut que nos différences nous enrichissent mais pas rechercher le plus petit commun dénominateur. Que mettre dans le disque dur ? Il ne s'agit pas de jouer le jeu de la reconnaissance institutionnelle par l'ACPR.

Patrick Viveret insiste sur la vraie complémentarité. Sol a été lancé pour remettre en cause l'utilisation de la monnaie dans le système capitaliste ; il n'y a pas que le local (Grèce, BCE,...). Bernard Liétard prône une monnaie mondiale. Même si l'intuition originaire a présenté des aspects parfois inadaptés, Sol est interpellé par la question des échanges de temps ; le rapport au numérique inadapté au départ revient aujourd'hui posant la double question du numérique citoyen et du papier de captation. A terme il s'agit d'un mouvement commun. Dont il faut définir le contenu du disque dur.

Françoise (**MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47**) se dit convaincue que les valeurs sont plus fortes que les outils. Le Sol Violette a reconnu que l'usage de la monnaie papier permettait mieux que celle d'une carte **électronique** de prendre conscience de la valeur de nos achats. Elle signale que le réseau des MLC a toujours mis à disposition ses outils.

Quelqu'un propose pour avancer d'être plus concret pour faire émerger les convergences ou divergences des deux réseaux. Un autre indique qu'il ne voit pas l'utilité de deux fédérations, tant du point de vue du rapport aux institutions, du statut des bénévoles...

Jean-Paul Pla propose un rappel historique de la scission entre les deux réseaux. Au départ sur la base de l'expérience du Palmas et du Chiemgauer, des citoyens bénévoles ont souhaité engager une démarche d'éducation populaire plus large que les Monnaies locales spécifiques. On n'a pas réussi et deux types de stratégies sont apparues : faire changer les choses de l'intérieur ou recourir au pôle technique... la séparation date de ce moment. Plus proches du SOL : place des collectivités locales, recours aux subventions, articulation avec d'autres dispositifs (Monnaie Autrement de Chambéry).

Une question est alors soulevée quant à la rencontre organisée le 13 avril à Nanterre pour présenter le rapport d'études commandé par Duflot et Hamon sur les monnaies locales dans le cadre de la préparation de la loi ESS. Alors que Patrick était membre du collectif désigné pour suivre ce rapport, un groupe de membres de MLC a réussi à être présent. L'initiative de cette présentation ne devait pas revenir à quelques personnes dans la mesure où tous avaient intérêt à sa diffusion. Les membres du réseau MLC sont associés tardivement : certains mettent en cause un manque d'organisation !

Dante (**MLC l'Eusko Pays Basque**) se demande si le fait de faire ou non la fonte constitue en soi une dérive ?

Philippe (**MLC La M.I.E.L Libourne-33**) indique qu'il ne suffit pas de signer le manifeste et de passer à autre chose. A Libourne, on est chatouilleux sur les valeurs qu'on veut

toujours mettre au premier plan. Il a le sentiment que lorsque l'on s'écarte du local on perd de vue les valeurs qu'on défend localement : il évoque même le sentiment d'être « cocu ». Il faut donc être circonspect et prudent.

Quelqu'un (Sébastien) exprime le sentiment d'être sur un champ de bataille et si on a vraiment envie de trouver une issue.

Michel (MLC La Mesure à Romans-26) signale qu'on est nombreux à désirer cette convergence ; mais qu'il ne faut pas prendre ses désirs pour des réalités. « Les mariages qui durent ne sont pas nécessairement les mariages d'amour ». Le temps n'est peut-être pas encore venu de réaliser cette union. Il reprend l'idée du cocufiage, en indiquant que l'enjeu local de la monnaie locale a bien une portée globale, mais on ne peut pas trop vite changer d'échelle, car on perd alors une partie du contrôle. Il évoque la question du rapport aux institutions en disant qu'à Romans (MLC La Mesure), c'est un thème central. On attend d'abord du respect de la part des élus par rapport à quelque chose qu'ils ne savent pas faire (organiser une démarche ascendante): leur démarche est souvent descendante pour ne pas dire condescendante. Dans l'expérimentation, s'il y a écoute et reconnaissance, alors on peut discuter.

Patrick Viveret souhaite distinguer ce qui fait vraiment débat et ce qui est malentendu (des deux côtés). Il indique qu'à l'AG de Sol en juillet tout le monde est invité. Il revient sur le 13 avril en signalant que l'absence au niveau ministériel de dispositif pour le rendu du rapport, imposait une initiative rapide : créer un espace de premier rendu. Les malentendus sont toxiques, mais les vrais désaccords enrichissent. Sortir du local justifie-t-il le sentiment de cocufiage ? Cela mérite débat. La résistance créative a donné lieu à une expérimentation anticipatrice dans une vision transformatrice. Cela se fait en partie par l'appropriation citoyenne de la monnaie. Faisons l'exercice de ce que nous mettons au cœur du disque dur : ce qui se superpose.

Quelqu'un évoque l'apparition du Sol à Annemasse où étaient présents huit conseillers régionaux : on ne peut rien dire, rien décider, où est passé la démocratie ?

Un autre signale que la dérive peut apparaître pas seulement en changeant d'échelle mais aussi dans le local où s'invente la transition.

Jean-Claude (MLC La Touzelle St. Gaudens-31) indique que dans son groupe on partage les mêmes valeurs et on partage le même combat contre la finance. Nous tenons aux MLC à la démarche ascendante, à l'appropriation de cette démarche par les citoyens ; le fait que les autorités soutiennent une monnaie nous dérange, même si en définitive c'est notre argent qui est en jeu ; est-ce cela qui différencie les MLC et le SOL ?

Nicolas (MCL La Gonette Lyon-69) signale qu'il ressent une méfiance de la part des MLC qui limite la capacité d'innovation, ainsi que la capacité apprenante des deux réseaux.

Philippe (MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47) signale pour finir, que nous sommes aux 11^{èmes} rencontres des MLC, mais que beaucoup ne se reconnaissent pas dans les caractéristiques des projets à l'origine de ce réseau ; il plaide pour un réseau spécifique basé sur le Manifeste et la manière de le mettre en œuvre ; ce qui n'empêche pas par ailleurs l'existence d'un réseau plus généraliste.

L'après-midi se termine par une soirée festive « potéo eusko » (tournée des bars) sera organisé le samedi soir à Bayonne. Il sera possible de manger des tapas toute la soirée en payant en Eusko.

Le Dimanche 24 mai

Plénière : Point sur la gouvernance ou le fonctionnement du réseau.

Présentation de Forum Écoéthique

La matinée commence par une présentation d'un outil informatique par un représentant d'Eco-Ethique proposé par le groupe du projet MLC La Gonette (Lyon) pour mieux mettre en commun nos ressources, le stockage de nos productions (Cloud), forum de discussion, partage de documents référencés... mieux qu'une liste de diffusion...

Michel (MLC La Mesure à Romans-26) revendique la possibilité de dire comment le réseau est organisé et comment il l'a fait progressivement dans le temps : il souhaite conserver cette originalité mise en œuvre depuis 2010, avec beaucoup de cohérence entre valeur et organisation. Historiquement nous n'avons jamais souhaité organiser d'élection : le groupe « rencontre » s'est constitué au fur et à mesure que s'organisaient de nouvelles rencontres, avec ceux qui les organisaient. La légitimité de ceux qui font ! Légitimité historique originale. Une liste de discussion s'est mise en place pour ce groupe pour permettre d'organiser les prochaines rencontres. Sur une autre liste, le réseau des MLC s'inscrit qui veut : démocratie du réseau. Il est ouvert et compte près de 200 adhérents.

Une autre liste est constituée à partir des « relais » désignés dans le formulaire d'inscription par chaque monnaie, au moment de l'entrée dans le site.

L'administration du site et des listes n'est pas chronophage. Un travail d'équipe sur cette administration du réseau exige une bonne communication et compréhension des mécanismes et de la convivialité entre les membres. De temps en temps paraît une lettre d'information rassemblant des nouvelles des MLC et donnant des infos pratiques sur la manière de s'inscrire aux futures rencontres par exemple.

Françoise (MLC L'Abeille à Villeneuve sur Lot-47) rappelle comment elle a vécu l'origine du réseau : en Janvier 2010 au moment de la création de l'Abeille, il y a eu une sollicitation importante de la part des journalistes de tout l'hexagone. Marie-Christine Baudin (MLC La Luciole sud Ardèche-09) a proposé d'accueillir ceux qui le souhaitent le 1^{er} Mai en Ardèche : 40 personnes sont venues. C'est ce qui a donné l'âme du réseau. On a décidé de se revoir en septembre. Le réseau s'est construit au fur et à mesure sans oublier les nouveaux. C'est avec cet état d'esprit qu'il faut continuer.

A une question sur la manière dont se fait l'enregistrement dans le site et comment on signe le Manifeste, Michel (MLC La Mesure à Romans-26) explique qu'à réception du formulaire et à déclaration de la signature du manifeste le groupe *Rencontres* est informé. La base de données n'a pas de contrôle à priori. Il signale par exemple qu'une monnaie a signé deux fois, faisant à ce propos une remarque sur la conscience (transmission automatique à soi-même).

Anne (MLC La Sonnante Bagnères-65) se sent agressée et exprime son besoin de bienveillance. Michel reprend en se demandant ce que des outils techniques ajouteraient de la convivialité ?

Philippe (MLC La M.I.E.L Libourne-33) indique que la bienveillance est parfois violente et a du mal à l'accepter.

Brigitte (MLC La Pêche Montreuil-93) remarque que les membres fondateurs du réseau des MLC sont les garants du Manifeste, mais que la multiplication des monnaies implique le « partage du pouvoir » : elle interpelle Michel : « Michel c'est toi qui tient tout ! ». Elle refait à sa façon une présentation du couac du 13 avril en l'imputant à

l'inorganisation du réseau. Elle suggère qu'on permette à d'autres de pouvoir s'occuper du réseau. Mais il faut de la confiance pour pouvoir partager.

Un autre intervenant suggère que l'organisation du temps d'accueil des nouveaux soit organisé en soirée (jusqu'à épuisement des questions).

Eco-Ethique remarque que le système de fonctionnement avec des listes de diffusion ne permet pas de participation. Il prend l'exemple du rapport du CESE sur les monnaies locales¹¹ : où est le porte-parole du réseau qui répondra ? Comment préparer cette réponse ?

En réponse à cette interpellation Michel répond que dans un tel cas, celui qui ressent le besoin de répondre propose un texte de réponse et un calendrier ; mais il faut d'abord décider s'il faut répondre. Si l'on répond positivement on peut s'engager dans une discussion du texte proposé. Il dit qu' « il faut savoir honorer les anciens qui ont fait ». Les critiques peuvent venir après les remerciements. Ce que certains appellent « pouvoir » est aussi une « charge ». La liste des *Relais* est un bon outil pour discuter et décider d'une réponse.

Nicolas ([MLC La Gonette Lyon-69](#)) conseille aux initiateurs du réseau des MLC de « programmer leur dissolution » ! Ils leur reprochent de jouer un rôle de frein. Des propositions sont faites (référence à Eco-Ethique) mais aucune décision n'est prise. Il dénonce un débat idéologique qui tourne en boucle. A son appui indirect, quelqu'un qui ne veut pas remettre en cause la réalité du réseau considère que les réseaux sociaux apportent un nouveau mode de communication plus adapté.

Un participant isolé exprime sa satisfaction d'avoir été présent à ces rencontres.

Jean-Paul Pla souligne l'intérêt qu'il y a à échanger ; il exprime le sentiment de tension élevée qui ne s'explique pas d'après lui **que** par une question de génération. Il constate « l'impossibilité d'échanger avec des mots ». Il signale « qu'on a déjà fait ensemble » (faisant allusion au rôle joué vis-à-vis de l'ACPR, où les deux réseaux se sont manifestés ensemble jusqu'au bout). Sur le projet la citoyenneté, la participation, il estime qu'il y a des peurs de part et d'autre (anciens et nouveaux). Il plaide pour qu'on trouve dans notre réseau des choses à partager : se retrouver deux fois par an sur ce qui nous rassemble : la recherche d'un changement sociétal qui part du citoyen pour un projet global et humain.

Philippe ([MLC La M.I.E.L Libourne-33](#)) veut expliciter ce qui peut être un malentendu : La MIEL est lancée depuis trois ans et il y a des choses qui ne vont pas. Il est difficile d'en discuter avec ceux qui sont en cours de lancement. L'échange peut se justifier qu'après le lancement des monnaies.

Quelqu'un indique que 16 organisations de la Transition lancent un journal le 16 septembre (6€ par mois).

10h15 : Quelques idées pour les douzièmes rencontres

Pour la préparation des 12èmes rencontres, il est proposé que chaque monnaie fasse l'effort de définir ce qui pour elle, est dans le « disque dur » (valeurs critères) et que le programme consiste à restituer ce travail préparatoire.

¹¹ **Le 15 avril 2015** le Conseil économique, social et environnemental a rendu un avis sur les nouvelles monnaies. Même si elles ne font pas peser un risque majeur sur l'économie, il est nécessaire de les réguler pour la sécurité des consommateurs. Il met en cause principalement le bitcoin et le risque de blanchiment.

Michel (MLC La Mesure à Romans-26) propose que les 12èmes rencontres abordent la question de la technique et des outils qu'elle utilise. Un outil peut-il être neutre ? Il véhicule des tentations de faire. L'argent comme outil, cela n'est pas neutre ! Il formate la société. Il propose une réflexion sur la technique en tant que telle, en expérimentant d'autres formes d'animation et de discussion (avec une confiance : nous sommes tous multiscartes). Dans la suite, quelqu'un propose un temps plus large sous forme de forum ouvert pour échanger les expériences.

L'équipe qui se propose pour accueillir les 12^{ème} rencontres se présente : ils sont quatre deux hommes et deux femmes à s'engager dans la préparation de l'événement en sollicitant notre participation : le groupe « *Rencontres* » bien sûr mais aussi le groupe « *Relais* ». Ce sera dans le Pays de Retz¹² le weekend des 21 et 22 novembre. Ce sera sans doute dans les locaux de la mairie pour laquelle ce sera un événement important. La participation aux 11èmes a été utile pour pointer ce qu'il ne faut pas refaire. Plusieurs propositions s'inspirent de l'expérience que nous venons de vivre : un temps d'échange à prévoir pour chaque niveau de projet participant et un temps pour le croisement de niveaux. Une bouteille de muscadet sera au frais, et la Muse proche (MLC Angers-49) sera présente.

Les 11èmes rencontres se poursuivent alors à Bayonne à la Maison des Associations où Patrick Viveret intervient sur le thème : « Quelles monnaies pour quelles richesses ? ». Pendant ce temps, le « groupe des quatre » du Pays de Retz rencontre quelques membres du groupe « *Rencontres* » pour entrer plus avant dans la préparation des 12èmes rencontres.

Un déjeuner convivial réunit ceux qui n'ont pas encore pris le chemin du retour à l'issue de l'intervention de Patrick Viveret. Il permet un échange avec des utilisateurs de l'Eusko qui étaient aussi invités.

¹² Des nouvelles du Retz'L qui circule en Pays de Retz depuis avril 2013 et réunit 200 adhérents dont une soixantaine de professionnels qui acceptent cette monnaie. Ainsi, 25 000 Retz'L ont déjà été mis en circulation au profit des commerces de l'économie locale et des circuits courts. (dans le journal des MLC)

Annexe 1 : Le programme

Les **11èmes rencontres des MLC** ont lieu du vendredi 22 mai en fin d'après-midi jusqu'au dimanche 24 mai vers midi : elles sont plutôt destinées aux porteurs de projets de MLC, mais tout le monde y est bienvenu et elles sont organisées dans le même état d'esprit que les 10 rencontres précédentes : mutualiser nos enthousiasmes et nos interrogations, nos solutions aussi. **Pour l'inscription et les infos pratiques, [cliquez sur ce lien](#).**

Vendredi 22 mai

14h00-19h00 : (à Bayonne) FAQ participative pour les nouveaux entrants sur des questions concrètes : échanges ouverts et mutualisation des expériences

Soir : Quartiers libres

Samedi 23 mai

(A la technopole « Izarbel » à Bidart)

9h-9h15 : tour de table de présentation rapide

9h15-10h00 : En préambule, présentation par le groupe animation méthodes de ses travaux. Pour aider à des propositions, nous invitons chacun à répondre au court sondage qu'il propose : <https://fr.surveymonkey.com/r/H6QJK7B>

10h00-11h00 : Plénière : à Partir du Manifeste, et ensuite...

- Valeurs et sens du réseau des MLC : ses caractéristiques, ses critères, MC locale ou régionale ?
- Cas concrets de validation de projets à partir des formulaires reçus
- La question de l'implication citoyenne, son importance, et les moyens de la stimuler.

11h-12h15 : Ateliers : comment mettre en pratique le Manifeste

12h15-14h : Repas

14h-14h30 : Restitution des ateliers

14h30-16h30 : Plénière sur les questions techniques et juridiques

Plénière sur le cadre légal des MLC, point sur le rapport interministériel. Définition d'axes de réflexion pour les ateliers à suivre (rapports avec les collectivités, suivi du rapport, cadre légal pour le passage au numérique, les solutions pour prendre des salariés, etc.)

16h30-18h00 : Plénière : pourquoi 2 réseaux ?

- Invitation formelle du réseau Sol à Courte présentation en plénière du Mouvement SOL, de son travail et de son programme pour 2015
- débat ouvert

19h00 : Une soirée festive « potéo eusko » (tournée des bars) sera organisé le samedi soir à Bayonne. Il sera possible de manger des tapas toute la soirée.

Dimanche 24 mai

(A la technopole « Izarbel » à Bidart)

8h30-9h30 : Plénière

Point sur la gouvernance ou le fonctionnement du réseau. Présentation de Forum Écoéthique

9h30-11h00 : Plénière-bilan de ces 11èmes rencontres – la prochaine et 12^{ème} rencontre

11h00-12h30 : **conférence ouverte à tous à Bayonne** avec comme intervenant Patrick Viveret sur le thème « Quelles monnaies pour quelles richesses ? », qui permettra de faire le lien entre les MLC et la question des indicateurs de richesses, avec une actualité qui est bien sûr celle des MLC mais aussi un projet de loi sur des indicateurs sociaux et écologiques qui seraient mis en place pour permettre aux collectivités de mieux justifier leurs actions dans ces domaines, en cassant le monopole des indicateurs économiques. A voir ce que vaudra cette loi, mais les MLC permettent en tout cas de mettre en valeur les richesses sociales et écologiques, et de poser la question des valeurs et des richesses. Pour illustrer sur notre territoire, nous aimerions compléter par une intervention d'un représentant de l'agriculture paysanne au Pays Basque, pour montrer comment une MLC peut très concrètement favoriser un type d'agriculture écologiquement et socialement positif.

12h30-... : apéro en musique et repas.

Cette entrée a été publiée dans [Bidart, SLC1](#) le [9 avril 2015](#) par [Admin](#).

Navigation des articles

[← Le panier, partage de jeux, outils ludiques et autres animations](#) [Inscription et Informations pratiques](#) [→](#) :

Annexe 2 : Monnaies locales complémentaires

Plate-forme pour mutualiser des outils, des informations et de la documentation sur les monnaies papier et convertibles

Annexe 2 : Contribution de Marie Christine BAUDIN

Bénévole pour le SOL Grenoble, puis co-fondatrice monnaie locale *La Luciole*

Je me permets de vous envoyer mon regard sur cette agitation. ☒ Je vais probablement vous provoquer mais lorsque je lis vos différentes interventions, surtout venant d'Andréa, je m'interroge beaucoup. ☒ Je vous soumettrais mes questions mais avant un rappel historique.

Le mouvement SOL a été financé par des fonds européens via le dispositif EQUAL. D'autres financeurs, comme Crédit Coopératif, MAIF, Chèques Déjeuners... etc (voir avec Céлина Whitaker, coordinatrice nationale) ☒ Cinq régions avaient été désignées, chaque région avait un salarié et le mouvement avait une coordination nationale.

J'ai été bénévole pour l'implantation du SOL sur la ville de Grenoble. ☒ Les initiatives pouvaient commencer leur « aventure » que si une collectivité cofinçait le projet. Pour Grenoble, la Métro a été ce co-financeur. ☒ L'Union Régionale des SCOP portait le salaire de la salariée.

Bref, beaucoup de fonds de part et d'autre et pour peu de résultats SAUF d'avoir permis aux citoyens de mettre en place ce type d'initiative, s'appuyant sur le guide de Philippe Derudder « La mise en place d'une MLC ».

La seule région continuant a été Toulouse grâce à l'implication d'un élu, ☒ Jean-Paul PLA. Cet élu étant un vrai partenaire avec le réseau national, je ne dirais pas la même chose pour les salariés du mouvement SOL. ☒ Combien de salariés pour cette seule initiative alors que les autres projets avancent avec des bénévoles ? ☒ Déjà à l'époque, les salariés étaient isolés et éprouvaient beaucoup de difficultés sur le terrain. La coordination était importante et nécessaire, mais des histoires personnelles ont interférées sur le devenir de l'initiative à Grenoble. ☒ Déjà des conflits personnels voyaient le jour ? Je pouvais constater que la ☒ « coordinatrice régionale tirait la couverture » à elle et avait des difficultés à travailler avec ces collègues. La coordinatrice nationale (CW) se démenait tant bien que mal, elle est restée proche du mouvement tout en collaborant avec le réseau. ☒ J'ai la sensation que c'est le même schéma actuellement, qu'est devenu le salarié de Toulouse (FB) et quel rôle a-t-il eu dans l'accompagnement de projets ? Que de se servir en premier. ☒ Le constat est identique en ce moment. Quelles considérations sont faites au MLC (monnaie citoyenne), sauf d'avoir besoin de notre réseau pour vous permettre d'exister. ☒ Pour rappel, de créer un événement à Toulouse, en oubliant d'inviter les MLC, si invitation il y a eu, elle est arrivée tellement tardivement que chacun des acteurs citoyens n'a pas pu se libérer. ☒ Nouvelle reproduction avec l'organisation de la grande messe d'avril 2015.

Alors OUI, le mouvement SOL existe mais si le mouvement citoyens des MLC n'existait pas je suis intimement convaincue qu'il aurait disparu.

Quelles ont été les retombées de tout ces fonds, (je n'ai plus la somme en tête) mais elle était énorme et pour avorter de pas grands choses.

Soyons sincères et transparents tous ceux qui avez perçu des fonds publics, d'entreprises ... et si l'on vous demande des données quantitatifs dites la vérité. Pour rappel, l'agglomération grenobloise pour dynamiser la machine offrait un équivalent de 30 sols (attention ce n'était pas une parité de 1 Sol = 1 euro, puisque c'était bien plus complexe que maintenant, si cela vous intéresse, je pourrais vous l'expliquer) à chaque nouveau soliste.

J'ai passé des nuits à faire la saisie des solistes et bien je peux vous dire que très peu les utilisaient. ☒ Le système était informatisé avec toutes les difficultés liées à ce moyen de paiement. Je vois que l'expérience ne sert à rien car certaines initiatives veulent reproduire cet échec. ☒ MLC, monnaie de lien ah oui avec l'électronique !!! Bravo.

Je peux reconnaître que le mouvement SOL m'a permis de lancer l'initiative car j'ai appris lors d'une réunion (ah oui, la réunionite aiguë, ça aussi c'est une plaie), qu'en tant que citoyen, je pouvais créer une monnaie.

Alors, je vous invite tous à regarder si les SOLML vous intéressent pour faire évoluer la société ou si elle est vous intéressent à des fins personnelles ?

Pour rappel, vous avez au sein de votre Conseil d'Administration National, des « experts » qui lorsque nous avons besoin de nous faire ouvrir les portes auprès d'organismes comme le Trésor Public, ne nous a pas beaucoup aidé. Oui, de manière intellectuelle mais pas à se mettre les mains dans le cambouis, un seul a osé JPP, qu'il soit remercié.

Votre structure invitée à nos rencontres nationales et partenaires pour les réflexions concernant, par exemple, l'aspect juridique en la présence de CW mais pour ce qui est de la réciprocité hum, hum ! Où de manière tellement maladroite.

Je ne pourrais malheureusement pas être avec vous au pays basque mais je suis prête à écouter vos retours. J'ai pris du recul sur l'initiative ardéchoise, une nouvelle équipe s'est formée et je passe progressivement le flambeau.

Bien à vous tous ! Marie BAUDIN

Annexe 3 : Représentation et Organisation collective

« Merci à Amans pour cette contribution aux débats de la rencontre de Bidart. »

Nous sommes aujourd'hui dans un changement de paradigme qui touche tout particulièrement la façon de s'organiser collectivement. Un maillage plein de diversité de groupes militants de transformation sociale, comme le réseau des MLC, ne peut pas adopter une « gouvernance » calquée sur les pyramides du vieux monde, mais il peut volontiers s'inspirer des cercles du nouveau.

Pourquoi ? afin de pouvoir exister en tant que force publique, organisation collective susceptible de porter une parole cohérente face à l'état, aux lobbys, etc. Comment assurer la légitimité d'une représentation au sein d'un réseau où des positions politiques/éthiques très fortes créent parfois des tensions importantes ? Des nuances que d'autres jugeraient subtiles y sont pour nous bien réelles et significatives...

Ce pourquoi à Dinan on avait adopté la solution du mandat impératif, élaboré collectivement et défini dans le temps pour une question précise. Une solution sûre mais un peu lourde. Une autre façon de poser la question il me semble c'est, pour dépasser à la fois la sentence africaine et l'image du cavalier seul : comment aller loin ensemble un peu plus vite ?

Je crois qu'il faut prendre le temps de poser tranquillement les choses concernant le mode d'organisation collective d'un réseau national de collectifs « citoyens » (ou pas « citoyens », puisque ce mot donne parfois des boutons à certain-e-s : en tout cas, un réseau « bottom-up »). Il y a des tas de voies nouvelles, organiques et belles qui s'ouvrent à nous pour aller vers ce que certain-e-s appellent « démocratie réelle » en se gardant des pièges de la démocratie représentative : certain-e-s parlent de tirage au sort, mais. On parle aussi de sociocratie, d'holocratie, de gouvernance par cercle, de gouvernance à centre vide...

Toutes approches émergentes, et qui n'ont pas vocation je crois à s'appliquer de façon systématique du jour au lendemain : plutôt des sources d'inspiration à intégrer, à adapter à nos besoins.

Elections sans candidat, décision par consentement, alignement sur la raison d'être (définie pour l'heure dans le manifeste, mais possiblement évolutive), définition claire de rôles (divers-es représentant-e-s à autorité périmétrée, au sein des différentes instances utiles et en intégrant des commodités géographiques par ex.), souveraineté sur des petites décisions faciles à prendre et à corriger, ajustement en fonction des tensions, retarder les décisions importantes jusqu'au dernier moment soutenable : tout cela (entre autres) me semble-t-il, on pourrait assez facilement le définir comme principes de base lors d'une de nos assemblées.

De même, le principe du double lien sociocratique : deux personnes sont chargées de faire le lien entre chaque cercle. On pourrait aussi les appeler « représentant-e » et « relais ». La parole d'un représentant (1er lien) va du groupe qu'il représente vers l'assemblée où il représente. La parole du relais (2nd lien) a la direction inverse : ramener des infos / des ressentis / des besoins / des positions dans son groupe source. C'est relativement facile de désigner un second lien (tout en étant hyper important !), ça l'est moins de désigner un premier lien, qui va avoir des responsabilités plus engageantes (transmettre par exemple une position du réseau)... Nous aurons peut-être intérêt aussi dans l'avenir à pouvoir être agiles, et une fois que

des jalons clairs ont été posés collectivement lors d'une rencontre, il n'y a pas forcément d'impossibilité via internet à coordonner des mouvements, construire des propositions, et même à prendre des décisions (par le principe de la non-objection par exemple avec un délai défini collectivement, sur la liste de discussion « relais » qui rassemble toutes les MLC, non sans s'être assuré-e-s que toutes les monnaies représentées traitent correctement les infos reçues par là en effet.)*

Beaucoup de gens travaillent actuellement sur ces questions. Si elles t'intéressent, je t'encourage à t'inscrire sur anim.fr, réseaux d'acteurs de coopération initié par les ami-e-s du libre et des communs :

<http://coop-group.org/anim-fr/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

On trouve aussi plein d'outils d'organisation collective (systèmes d'organisation cités ci-dessus, processus d'animation en live...) présentés ici : <http://www.multibao.org/>

Fraternellement,

Amans (de la Maillette de Rance¹³)

* Une illustration simple de ce type de fonctionnement : s'il faut publier un texte au nom du réseau, pour répondre rapidement à une publication erronée par exemple, la première personne parmi nous qui en sent l'élan et qui s'en estime capable peut faire une proposition de texte et la mettre sur un pad (<http://framapad.org/>) et envoyer l'adresse à la liste en proposant à tout le monde de contribuer, corriger, compléter, etc. (Si la personne qui en sent l'élan n'en sent pas la capacité, elle peut toujours envoyer tout de même une proposition ou une esquisse, en demandant du soutien) Si on parvient facilement (ou même moins facilement) à un texte qui, même s'il ne satisfait pas pleinement tout le monde, en tout cas ne flanque de boutons à personne, il n'y a plus de difficulté pour le poster au nom du réseau des MLC.

Il convient simplement de bien s'accorder sur les délais nécessaires (minimum une voire deux semaines par exemple selon l'enjeu), de sorte que si quelqu'un-e a une objection non pas par rapport à telle ou telle formulation (qu'il suffirait de modifier) mais par rapport à la démarche dans son ensemble il-le l'exprime... et alors bien sûr on l'entend !

¹³ La Maillette de la Rance (22) circule depuis Mai 2014 et figure dans le réseau depuis Juin 2014

Annexe 4 : Liste des critères Réseau MLC

En complément des valeurs inscrites dans le « Manifeste des MLC », les critères de base d'une MLC telle qu'initiée lors de la création de l'Abeille et du Réseau MLC sont caractérisés par :

1. Adhésion par signature au Manifeste MLC
2. Monnaie papier prioritairement (ne peut être uniquement électronique)
3. Monnaie avec fonte et reconversion
4. Territoire géographique limité localement en fonction des possibilités de rencontres des utilisateurs sur un même bassin de vie
5. Objectif pas seulement limité à un seul thème d'utilisation
6. Acceptation du soutien et de l'accompagnement des collectivités territoriales quand le portage est laissé aux citoyens

Annexe 5 :

MANIFESTE pour les MONNAIES LOCALES COMPLEMENTAIRES (MLC)

Ce manifeste a pour seul objet d'établir clairement les liens qui relient les différentes monnaies locales complémentaires en déclarant les valeurs communes auxquelles elles se rattachent, sans entamer l'individualité de chacune d'elles.

Ces valeurs traduisent une vision transformatrice par les buts poursuivis

1. réappropriation de l'usage de la monnaie par le citoyen, pas seulement comme outil mais aussi pour le sens de son usage et de sa nature,
2. la monnaie comme symbole porteuse d'une valeur éthique écologique et sociale,
3. la monnaie comme moyen d'échange porteuse d'entraide et de coopération permettant de créer des mécanismes de solidarité.

Ces valeurs se concrétisent par des objectifs concrets :

1. Renforcer le lien social et établir de nouvelles relations à travers nos échanges.□
2. Favoriser prioritairement la consommation locale par des circuits courts de proximité et de qualité.
3. Refuser la spéculation monétaire

ICI ET MAINTENANT SANS ATTENDRE

L'économie doit rester à la place qui lui revient : celle d'un ensemble d'outils et de moyens mis au service des humains. Dans ce contexte une monnaie locale complémentaire redéfinit ses aspect de :

1. Complémentarité : une MLC est convertible en Euro : 1 MLC=1Euro.
2. Subsidiarité : à son échelle, celle de son bassin de vie, une MLC donne la possibilité à chaque □personne de reprendre le contrôle de son argent pour redevenir acteur de ses choix de vie et de □consommation.
3. Alternative : une MLC un outil parmi d'autres pour expérimenter et construire d'autres modes de vie, d'échange et de solidarité

UNE MISE EN RESEAU

Les porteurs de projet de MLC peuvent bénéficier d'une mutualisation d'outils mis à disposition par ceux qui les ont expérimenté sur leur territoire.

Chaque MLC se construit à partir d'une identité de son territoire et de ceux qui la portent tout en se reconnaissant dans ce Manifeste. Ce sont ces deux diversités humaines et territoriales qui créeront la richesse du réseau par les liens, les échanges et le partage des idées pour le développement de l'ensemble du réseau.

UNE MONNAIE CITOYENNE

- . Sa convertibilité lui donnant une capacité de dédoublement , son fonctionnement participe à l'économie locale et en même temps génère la possibilité d'investissements choisis
- . Son usage au moins comme monnaie papier en permet l'utilisation à tout un chacun□
- . Son utilisation permet au citoyen de manifester consciemment son attachement au type économique, social, écologique et sociétal qu'il recherche.

Enfin, une MLC est un des outils pour contribuer individuellement et collectivement à la construction de nouveaux modes de vivre ensemble, au travers de réflexions et des actions menées dans un réseau animé d'un esprit d'ouverture et de coopération que chacun s'efforcera de développer.

Les porteurs de monnaies locales complémentaires et citoyennes souhaitent favoriser le partenariat local sur leur territoire et invitent les collectivités territoriales à les rejoindre et à accompagner cette démarche de transition dans le cadre des orientations annoncées dans ce Manifeste.

Adhérer à ce Manifeste qui reste évolutif n'engage qu'à reconnaître comme siennes les valeurs et les caractéristiques qui y sont affirmées.

A Villeneuve sur Lot, le 18 mai 2013.

<http://monnaie-locale-complementaire.net/manifeste-mlc/>

Annexe 6 : Les interventions d'Ecosol

Ecosol propose :

- **des monnaies locales sociales et complémentaires**, dont le Sol,
- **des plateformes locales d'échanges** de services et de savoir-faire.

Ecosol est :

- **concepteur** : conseil, conduite de projet, assistance à maîtrise d'ouvrage,
- **opérateur** : gestion, prestation technique.

Ecosol agit pour :

- **les collectivités locales, les crédits municipaux** en proposant un système de mise en valeur du territoire et du développement économique de proximité grâce aux monnaies locales,
- **les associations, commerces et entreprises** porteurs des valeurs de l'économie sociale, solidaire et durable, en mettant à leur disposition des outils de stimulation et de fidélisation de l'engagement de leurs bénévoles et de leurs clients,
- **les citoyens** en valorisant les comportements solidaires et durables et en leur donnant des leviers d'influence pour se réapproprier les circuits économiques et monétaires locaux.

Pour des circuits d'échanges responsables et solidaires

Ecosol s'inscrit dans l'attente des citoyens de consommer de manière plus responsable et ainsi fait du développement durable un modèle économique crédible, complet et universel, et non plus un choix de consommation marginal.

Ecosol accélère l'échange de produits, de services marchands ou non marchands, éthiques, biologiques, ou issus du commerce équitable.

C'est par ses engagements et ses solutions qu'Ecosol agit pour :

- **le développement économique de proximité** grâce aux monnaies locales proposées aux collectivités locales, crédits municipaux.
- **la valorisation du bénévolat** auprès des associations, commerces et entreprises porteurs des valeurs de l'économie sociale, solidaire et durable.
- **l'encouragement des citoyens aux comportements solidaires et durables** et en leur donnant des leviers d'influence pour se réapproprier les circuits économiques et monétaires locaux.